



# **Conservatoire de Musique et de danse (CRC)**

## **PROJET D'ETABLISSEMENT 2025 - 2029**

« Le conservatoire est un lieu de culture,  
d'expression et d'écoute »

## SOMMAIRE

Préface de Madame Stéphanie DUCRET, Maire de Wasquehal	page 03
Un projet d'équipe pédagogique	page 05
Historique - De l'EMMA Georges Delannoy au CRC	page 07
Etat des lieux objectif	page 08
Le public touché	page 08
Les activités pédagogiques	page 10
Parcours études	page 10
Parcours programme	page 10
Pôle Inclusion du conservatoire	page 12
Pratiques artistiques	page 14
Activités de diffusions	page 14
Les ressources propres	page 15
Les partenaires structurels	page 16
Etat des lieux critique	page 17
Forces et axes d'amélioration	page 17
Objectifs et axes du projet à réaliser	page 18
Le projet 2025 - 2029	page 19
Faire de l'établissement une résidence d'artistes (apprenants et confirmés) qui s'inscrit dans le rayonnement territorial	page 19
a) Artiste, un concept polymorphe	page 19
b) Des actions de diffusion à visée pédagogique	page 20
c) Un lieu d'échange et de ressources	page 21
Pérenniser et revendiquer l'aspect intergénérationnel	page 22
a) Un cursus adulte adapté	page 22
b) Langage universel et intergénérationnel	page 22
Multiplier les actions à vocation sociale	page 23
Favoriser les actions d'éducation artistique	page 24
Acculturer avant de cultiver	page 25
a) Un cursus de musiques actuelles	page 25
b) Des outils numériques adaptés au public d'aujourd'hui	page 25
c) La place de la culture artistique	page 26
d) On ne naît pas élève, on le devient	page 26
e) Devenir un praticien éclairé	page 27
Evaluation du projet	page 28
Conclusion prospective	page 28

## PREFACE

Véritable vitrine de la ville de Wasquehal depuis plusieurs années, le conservatoire de Musique et de Danse offre aux élèves la possibilité d'étudier par un engagement dans une formation complète et exigeante. Son projet d'établissement 2025-2029 propose une place de choix à l'innovation, la création et la transversalité entre les disciplines, toujours en connexion avec les publics et le territoire.

Par le contenu de son nouveau projet artistique et pédagogique présenté à travers les pages qui suivent, notre école met légitimement en exergue sa volonté de rester à la fois fidèle à ses ambitions initiales, conforme à son agrément de Conservatoire à Rayonnement Communal délivré par le Ministère de la Culture, respectueux des schémas nationaux d'orientation pédagogique, à l'écoute des attentes des publics et réaliste dans un contexte budgétaire général contraint. Pour autant, la priorité de notre établissement wasquehalien doit rester et reste la formation de musiciens et danseurs amateurs de bon niveau, la diversité de profils de ces artistes étant telle que la formation doit, elle aussi, être ouverte, large et diversifiée.

Dynamique collégiale constante, pratiques collectives à choix multiples, créativité des élèves à susciter, motiver, nourrir, aider, mettre en valeur... Toutes ces orientations doivent être au conservatoire un moyen et une fin, portés par une équipe pédagogique dont le travail régulier et l'investissement constructif font le bonheur des élèves et la fierté de la Ville. L'enseignement dispensé et les pratiques proposées s'inscrivent pleinement dans l'évolution de notre société.

C'est pourquoi, la connaissance des œuvres, des répertoires et des usages du passé doit nourrir une vie artistique en lien avec notre époque, dans la rigueur, le respect et l'invention. C'est par cette volonté politique, à travers nos orientations culturelles et la diversité des esthétiques que nous avons ainsi fait le choix, il y a peu, de créer une classe de musiques actuelles amplifiées. Elle se révèle aujourd'hui être un formidable atout pour les élèves, cette classe fonctionnant dans une large transversalité et non pas comme une école parallèle et autonome au sein de l'établissement.

Le conservatoire de Musique et de Danse de la Ville de Wasquehal peut et doit s'affirmer non seulement comme un outil de réponse aux aspirations artistiques de chacun, mais aussi comme un premier maillon d'une chaîne de communication culturelle, dans un souci de service public. Lieu de vie, lieu de rencontre, d'épanouissement, d'expérimentation, de réflexion, de recherche, de transmission, notre conservatoire permet à ses élèves qui le fréquentent et donc à nos concitoyens de réaliser leur rêve artistique, et les enrichit des outils de leur liberté.

Enfin, dans la mesure où le présent projet d'établissement sera approuvé par le Conseil Municipal réuni en séance plénière du 7 novembre 2024, son contenu prendra effet à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2025 pour une période de quatre années. Des indicateurs annuels permettront de mesurer l'état d'avancement du projet qui constitue néanmoins une feuille de route pour

toutes les personnes en lien avec l'école. Il reste un outil ouvert à son propre devenir ; il a vocation à s'adapter sans relâche aux situations futures.

Avec le soutien significatif et constant que lui apporte la Ville, Le conservatoire de Musique et de Danse de Wasquehal entretiendra sans relâche le dynamisme qui l'honore, sous la reconduction de la labellisation à laquelle aujourd'hui il aspire. L'équipe pédagogique et la direction de l'établissement favorisent la mise en chantier de projets qui toujours sont édifiés dans l'intérêt d'abord des élèves nombreux accueillis tout au long de l'année scolaire, et au bénéfice desquels il est heureux de cultiver cette pensée de Jean ROSTAND : « Former sans conformer, enrichir sans endoctriner, armer sans enrôler et sans exiger ce salaire qu'est la ressemblance. »

Stéphanie DUCRET

Maire de Wasquehal

Conseillère Régionale

Conseillère Métropolitaine

## UN PROJET D'EQUIPE PEDAGOGIQUE

Après plusieurs réunions de concertations, l'équipe pédagogique a effectué une réflexion commune afin de définir une vision idéale d'un conservatoire.

Cette volonté de s'appuyer sur une vision d'équipe, vierge de toute question diagnostique ou politique, a permis de dessiner des contours d'une action guidée par la seule passion de la transmission artistique.

Voici les orientations dégagées :

### A qui s'adresser ? Ouvrir le champ des possibles pour toucher les publics empêchés.

L'équipe enseignante, sous l'impulsion de la municipalité, souhaite mettre un point d'honneur à élargir le public auquel elle s'adresse et à développer l'accueil de personnes issues de milieux sociaux défavorisés mais aussi de personnes en situation de handicap. Bon nombre d'enseignants s'engagent dans des temps de formation pour acquérir les outils nécessaires.

S'adresser à un public plus large signifie également élaborer des actions innovantes aussi bien en termes de diffusion que de formation.

### Enseigner quoi ? Arts et savoirs artistiques

La musique et la danse se pratiquent et s'apprécient mais seuls les savoirs artistiques permettent de les maîtriser.

Ainsi, un des axes forts de l'offre du conservatoire est l'éveil musical et corporel et les moins jeunes pourraient faire l'objet de sensibilisation également. La formation des auditeurs, par des actions de diffusion éclairées, doit être développée... Autant de façons de pratiquer la musique et la danse sans entrer dans la manipulation de savoirs.

Cultiver est une des missions qui doit aussi de faire découvrir de nouveaux horizons artistiques aux apprenants, ce qui n'empêche pas de les aider à approfondir ce qu'ils connaissent déjà... Tous les répertoires et toutes les esthétiques doivent donc avoir leur place au conservatoire.

L'enjeu essentiel de la formation au conservatoire est de faire comprendre qu'une meilleure maîtrise entraîne une meilleure pratique, source de plaisir et d'épanouissement encore plus forts.

### Enseigner comment ? Une rigoureuse souplesse

On considère souvent le conservatoire comme un lieu d'élitisme. Il ne peut toutefois, à l'inverse, se résumer à un lieu de loisir. La notion de rigueur est propre à l'art.

Par ailleurs, face à des cursus interrompus de plus en plus tôt alors que la maîtrise artistique est un processus long, il y a lieu d'enseigner au plus vite les clés de l'autonomie. Le conservatoire doit être une structure permettant « d'apprendre à apprendre ».

### Enseigner où ? Un lieu à la fois ouvert et isolé

Un lieu qui s'adresse à un large public wasquehalien et qui sert de pont entre des acteurs institutionnels ou associatifs se doit d'être accessible et son positionnement géographique est un facteur clé qui a permis à la structure de trouver son dynamisme.

C'est également un lieu d'expérimentation sonore, dans lequel la concentration est indispensable pour s'écouter, sans forcément être entendu de l'extérieur.

## HISTORIQUE

De l'EMMA Georges Delannoy au C.R.C

L'Ecole de Musique de Wasquehal voit le jour en 1973 et s'adresse, à l'époque, à un effectif très modeste d'une trentaine d'élèves.

Elle connaît un développement fulgurant et compte 420 élèves en 1988. Cette même année, elle reçoit l'agrément du Ministère de la Culture et prend ainsi officiellement le titre d'école de musique agréée.

En dépit de la crise économique qui n'épargne pas la Ville dans les années 80, la structure maintient son prestige. L'établissement, que l'usage wasquehalien entend appeler « conservatoire » se dote d'une classe de danse classique. Un orgue de style baroque allemand prend place au sein de l'église Saint-Nicolas et l'instrument rejoint l'offre des enseignements dispensés. Le conservatoire entretient un partenariat pédagogique très étroit avec l'Ecole Nationale de Musique de Roubaix et prend sa place au sein d'une saison artistique prestigieuse permettant d'entendre Brigitte Engerer, Gustav Leonhardt ou encore Maurice André.

Dans les années 90, la structure prend le parti d'ouvrir ses portes aux adultes débutants et leur offre un cursus particulier et adapté. Le conservatoire de Wasquehal est, à l'époque, le seul de la métropole lilloise à proposer cette offre.

Plus proche de nous, la structure poursuit son développement identitaire avec la création d'une filière voix particulièrement active et rayonnante. Des classes à horaires aménagés voient le jour à l'école primaire Pierre Lefebvre, un chœur maîtrisien naît dans l'enceinte du conservatoire.

Aujourd'hui, ces particularités pédagogiques permettent à la structure de rayonner bien au-delà des limites de la Ville.

En cette rentrée 2024-2025, le conservatoire compte 430 élèves dont 91 en classe de danse qui se veut multi-esthétiques, proposant une formation à la fois classique et contemporaine, et 69 en classe CHAM à dominante vocale.

L'offre est large, comprenant, en plus des éléments rappelés ci-dessus, des cours d'éveil musico-danse et de musiques actuelles.

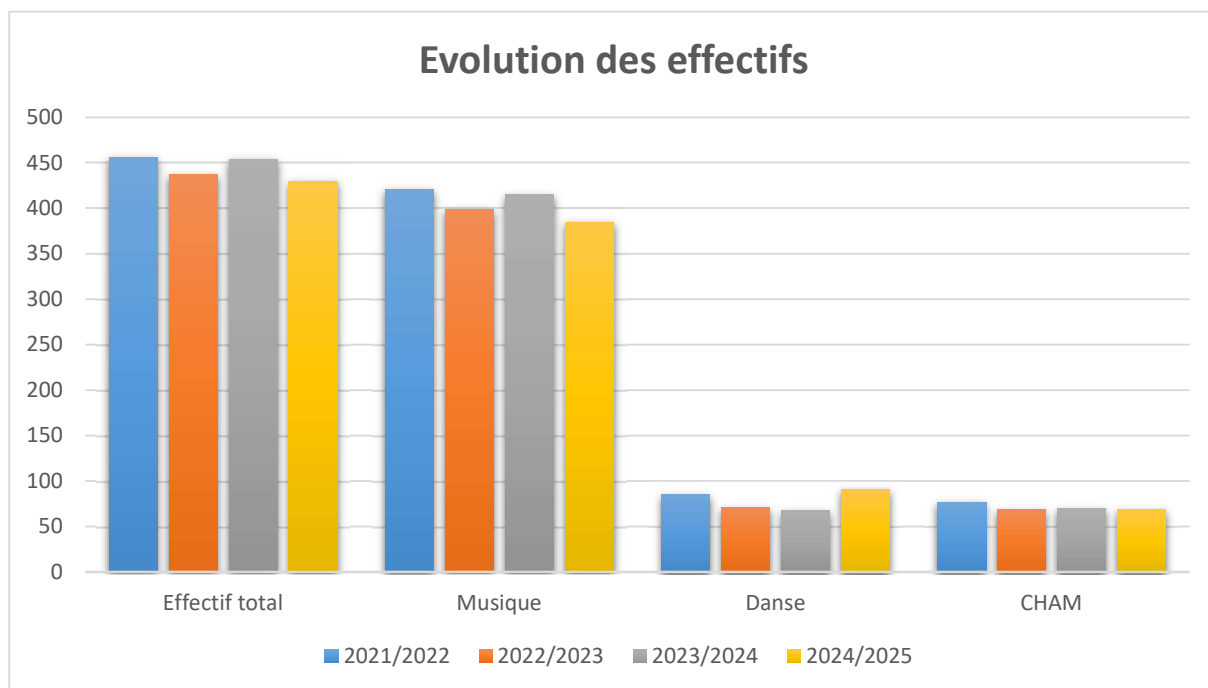
Au sein de la Direction Vie Associative, Culturelle et Sportive de la Ville, le conservatoire travaille en étroite collaboration avec la bibliothèque, le cinéma, l'espace culturel Gérard Philipe ainsi qu'avec bon nombre d'associations culturelles locales et participe chaque jour au dynamisme culturel de la Ville par la formation comme par la diffusion.

## ETAT DES LIEUX OBJECTIF

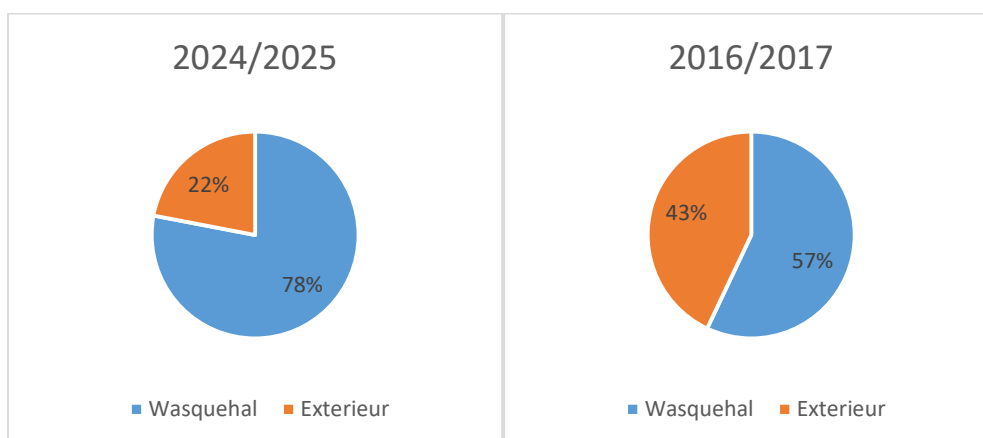
### Le public

#### *Evolution des effectifs*

Année scolaire	Effectif total	En musique	En danse	En CHAM
2021-2022	456	421	85	77
2022-2023	437	399	71	69
2023-2024	454	415	68	70
2024-2025	430	385	91	69

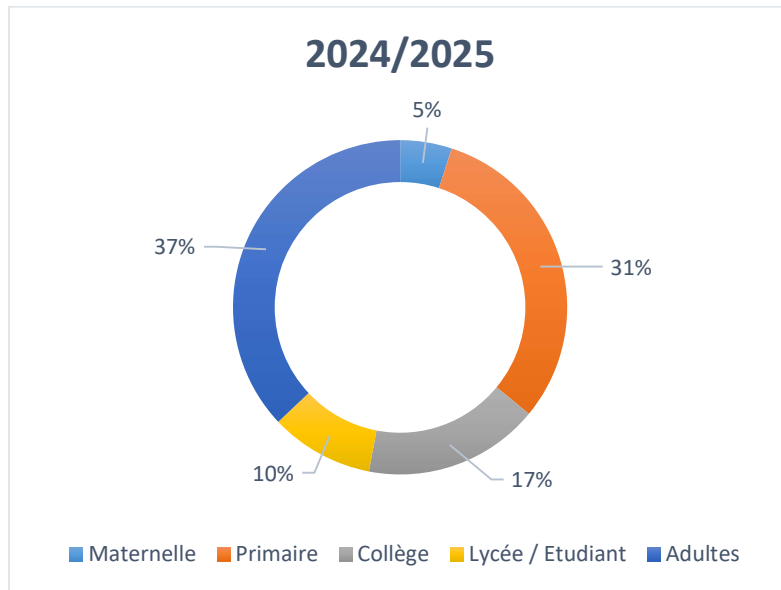


#### *Provenance géographique*





*Age du public*



## **Les activités pédagogiques** (voir le règlement des études)

Le Conservatoire de Musique et de danse de Wasquehal dispense un enseignement diversifié à un public varié intégrant tous les wasquehaliens désireux se perfectionner dans un art musical et/ou chorégraphique.

### **Parcours Etudes**

#### ***L'enseignement de la danse***

A partir de 8 ans, l'enseignement de la danse s'effectue sur les 3 cycles. Il se veut multi-esthétique. Il comprend un cours de danse classique et un cours de danse contemporaine par semaine dès le 1C1. A ceci s'adjoint un cours technique de pointes à partir du cycle 2.

#### ***L'enseignement de la musique (cursus traditionnel)***

L'enseignement de la musique s'effectue sur 3 cycles et débute par un cycle facultatif d'éveil. Il suit ainsi le cursus proposé par le dernier schéma national d'orientation pédagogique du Ministère de la Culture.

Il s'articule en 3 cours hebdomadaires (formation musicale, formation instrumentale, pratique collective). L'apprentissage de l'instrument démarre par une année d'initiation.

L'enseignement de la Formation musicale est assuré jusqu'à la fin du cycle 2.

Les instruments enseignés sont : le violon, l'alto, le violoncelle, la contrebasse, la flûte, la clarinette le hautbois, le basson, le saxophone, le cor, la trompette, le trombone, le tuba, la percussion, la harpe, le piano, l'orgue, la guitare, la guitare électrique et le chant.

L'offre de pratique collective est particulièrement large.

### **Parcours Programmes**

#### **Parcours éveil-initiation**

Pour les enfants de 4 à 6 ans

Le cursus comprend un cours musi-danse pour les enfants de 4 et 5 ans.

Pour les enfants de 6 ans : une année d'initiation à la musique (et/ou) deux années d'initiation à la danse.

- **Parcours ouverture**

Pour les adultes souhaitant aborder tardivement une pratique artistique

- \* Cours de formation musicale adulte sur 4 années
- \* Cours instrumentaux non-diplômant (limité à 4 années)
- \* Pratique collective (Chœur adulte ou/et orchestres à vents, orchestre à cordes)

Les élèves adultes reçoivent un enseignement basé sur la même organisation que le cursus traditionnel (Formation Musicale, Formation instrumentale et pratique collective) sur une durée de 4 ans. A l'issue de ces 4 ans, ils peuvent intégrer le parcours étude en fin de 1<sup>er</sup> cycle. La formation peut également être poursuivie par un parcours personnalisé « Atelier musical » accessible sous réserve des places disponibles.

- **Parcours pratique continuée**

Pour les élèves ayant achevé le parcours études et souhaitant poursuivre leur pratique artistique.

- **Parcours en partenariat avec l'éducation nationale**

**Classes CHAM à dominante vocale à l'école élémentaire Pierre Lefebvre**

Créées en 2007, ces CHAM prennent place à l'école primaire Pierre Lefebvre et proposent un cursus voix axé sur la pratique du chant choral. Du CE1 au CM2, ce sont cette année 69 enfants qui suivent un cursus comprenant hebdomadairement et sur le temps scolaire une heure de Formation Musicale, 30mn de technique vocale, une heure d'expression corporelle et deux heures de chœur. A ceci s'adjoint facultativement une pratique instrumentale hors temps scolaire.

**Interventions en milieu scolaire pour les écoles élémentaires de la ville**

La ville est dotée d'un plan culture-école piloté par la Direction Education en étroite collaboration avec l'inspection primaire de l'Education Nationale. Au sein de ce plan ce sont 13 heures qui sont assurées par deux musiciens intervenants en milieu scolaire chaque semaine.

Sur l'année scolaire 2024-2025, 507 enfants bénéficient d'une action d'éducation musicale.

- **Parcours personnalisés ou parcours projet**

Répondant aux besoins spécifiques de certains élèves, allègement des cours du parcours études, à partir du 2 cycle de celui-ci.

Elèves rencontrant des problèmes de handicap, une adaptation de l'enseignement de l'instrument, de la formation musicale et des pratiques collectives.

## **Pôle inclusion du conservatoire de Wasquehal**

*Mr Emmanuel SECQ professeur référent du pôle inclusion du conservatoire*

La loi n° 2005-102 du 11 février 2005 pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées précise que :  
*« L'Etat est garant de l'égalité de traitement des personnes handicapées sur l'ensemble du territoire et définit des objectifs pluriannuels d'actions. A cette fin, l'action poursuivie vise à assurer l'accès de l'enfant, de l'adolescent ou de l'adulte handicapé aux institutions ouvertes à l'ensemble de la population et son maintien dans un cadre ordinaire de scolarité, de travail et de vie. Elle garantit l'accompagnement et le soutien des familles et des proches des personnes handicapées. »*

En cela, le conservatoire de Wasquehal propose un dispositif d'aménagement de ses cursus aux élèves présentant une situation de handicap, telle que défini dans la loi : *«Constitue un handicap, au sens de la présente loi, toute limitation d'activité ou restriction de participation à la vie en société subie dans son environnement par une personne en raison d'une altération substantielle, durable ou définitive d'une ou plusieurs fonctions physiques, sensorielles, mentales, cognitives ou psychiques, d'un polyhandicap ou d'un trouble de santé invalidant. »*

### **Procédure d'Inscription**

Une offre d'inclusion, en partenariat avec le pôle inclusion de la municipalité de Wasquehal, est proposée aux personnes inscrites au conservatoire. Pour pouvoir en bénéficier, l'élève ou son représentant légal, au moment de remplir le dossier d'inscription, aura la possibilité de signaler sa situation de handicap et de solliciter une demande d'aménagement. Afin de préserver le secret médical, aucune information de nature confidentielle ne sera demandée. Afin de considérer la demande, l'élève ou sa famille devra fournir un justificatif de reconnaissance administrative de son handicap (justificatif de dossier MDPH) ou un justificatif d'aménagement de scolarité (PPS, PAP, PAI ou PPRE).

Une fois l'inscription établie, le référent du pôle inclusion du conservatoire traitera la demande en lien étroit avec le pôle inclusif de la ville. Il recevra les familles afin d'examiner la situation et de voir comment l'inclusion est envisageable.

Une fois la stratégie pédagogique construite, le référent ira voir les différents acteurs pédagogiques concernés afin de travailler ensemble sur le projet d'inclusion et l'accueil des élèves.

## **Cadre pédagogique**

Dans le cadre pédagogique, plusieurs solutions sont envisageables.

- Un aménagement du temps d'accueil en face à face pédagogique pourra être fait
- Une stratégie de classe à maître unique peut être mise en place, impliquant la suppression provisoire ou définitive du cours de Formation musicale au profit d'un allongement du temps de cours en face à face pédagogique.
- La possibilité d'aménager les pratiques collectives impliquant des groupes nombreux au profit d'une pratique de groupe restreint (comme la musique de chambre, le piano à 4 mains, ou le travail de sonate).
- La possibilité d'accueillir les élèves en temps aménagé (ex : une semaine sur deux, temps de pratique réduite...) pour alléger l'impact de la venue au conservatoire.
- Une mise en valeur des compétences, différenciée de la validation du diplôme (exemple : parcours auditeurs, parcours initiation instrumentale...)

Toutes ces solutions doivent être validées par le référent du pôle inclusion et la direction.

## **Les pratiques artistiques**

### **Les pratiques collectives du cursus traditionnel**

Le chant choral occupe une grande place de la pratique collective proposée dans le cursus traditionnel puisque 72 enfants de 1<sup>er</sup> cycle fréquentent les ateliers vocaux.

La pratique orchestrale est également représentée par deux orchestres d'harmonie et deux orchestres à cordes. L'orchestre à cordes de 2<sup>ème</sup> cycle fait l'objet, chaque année, d'une session élargie avec les ensembles équivalents des CRC voisins (Croix et Mons-en-Baroeul), formant ainsi l'orchestre « Trifolies ». Le pilotage de cette action est assuré par chacune des villes à tour de rôle.

Les ensembles de classes, assurés par certains professeurs d'instruments sont très actifs (ensembles de clarinettes, guitares, harpes, percussions, saxophones, violoncelles, cuivres, atelier claviers, regroupant les élèves pianistes dans un orchestre de percussions à clavier).

Enfin, particularité wasquehalienne, la structure est pourvue d'une classe de musique de chambre et s'est dotée en septembre 2016 d'un atelier de musiques actuelles.

### **L'orchestre d'harmonie**

L'orchestre d'harmonie est un ensemble du conservatoire à part entière et offre aux musiciens amateurs de la ville une pratique artistique de haut vol à laquelle s'intègre pleinement bon nombre d'enseignants du conservatoire. L'ensemble assure, à minima, deux représentations par an sur la ville et participe activement aux cérémonies officielles.

### **La classe de danse**

Forte de ses 91 membres, la classe de danse participe activement au rayonnement du conservatoire dans beaucoup de projets « musi-danse » et, courant mai, d'un spectacle de grande qualité.

## **Les activités de diffusion**

Acteur essentiel de la vie culturelle locale, le conservatoire occupe une place importante dans la saison. Les manifestations proposées sont de plusieurs ordres :

### **Les spectacles**

Temps forts de l'année, deux spectacles (un à l'approche de Noël, un autre en fin d'année scolaire), permettent une représentation la plus large possible des classes et des ensembles du conservatoire. Ils se déroulent traditionnellement à la Salle Gérard Philipe (475 places avec régie son et lumière)

### **Les concerts**

Ils se déroulent généralement à l'Eglise Saint-Nicolas et Saint-Clément et permettent d'entendre les grands ensembles du conservatoire. L'orchestre d'harmonie assure

traditionnellement un concert intitulé « Veillée Souvenir », tous les ans, le 10 novembre. Un concert est proposé chaque année par l'orchestre « Trifolies ».

### Les auditions thématiques

Volontairement thématiques et transversales, elles ont vocation à faire participer différentes classes autour d'un projet commun. C'est le cas notamment de l'audition « jeunes artistes », qui permet d'entendre les élèves des premières années d'apprentissage ou l'audition « Carnaval », volontairement festive et déguisée.

### Les projets de classe

Ils permettent un focus sur la classe porteuse de cette action de pédagogie de projet. Ils se déroulent généralement à la Salle des fêtes ou à l'espace Gérard Philipe.

### Les étrennes du conservatoire

Cet événement annuel vise à transmettre la musique au sein de structures médicalisées de la Ville (EHPAD, foyer logement, IEM). L'occasion pour les musiciens en herbe de partager leur passion avec un public dit « empêché » dans un souci d'échange et de partage.

### Interventions hors-murs

Au sein des équipements publics de la Ville (Bibliothèque, Maison pour tous, Ecoles élémentaires...)

## **Les ressources propres**

### Locaux

Le conservatoire occupe un bâtiment de 3 niveaux situé Avenue de Flandre, axe stratégique de la métropole et particulièrement bien desservi par les transports en commun.

Longtemps occupé à titre locatif, l'immeuble de bureaux qui constitue le bâtiment principal a été acheté par la ville en 2014.

Le studio de danse se situe lui dans le quartier du Capreau et jouxte la salle de spectacles Gérard Philipe.

Dans le même bâtiment, l'espace modulable Victor Honoré reçoit les ateliers d'éveil musical et le Chœur maitrisien.

### Le personnel

Sur l'année 2024-2025, l'équipe se compose de :

- Un directeur
- Deux agents administratifs
- 31 enseignants

### Le matériel

Doté d'un parc instrumental confortable bien que vieillissant, le conservatoire dispose de moyens permettant d'assurer un enseignement complet mais également de proposer des instruments destinés à la location pour les premières années d'apprentissage.

Il dispose notamment de 4 pianos à queue et 8 pianos droits, de 2 harpes à pédales et 3 celtiques, d'un set de percussions complet comprenant 2 jeux de timbales ainsi que des instruments de type métallophones destinés aux classes d'éveil et de 14 tablettes tactiles (Ipad) pour une aide numérique de l'enseignement.

### **Les partenaires structurels**

#### Education Nationale

Dans une constante dynamique d'éducation artistique, le conservatoire entretient des relations constantes avec le milieu scolaire notamment dans le cadre des projets culture-école, de l'organisation de CHAM.

#### Institutionnels

Ancrée dans le réseau des conservatoires de la MEL, la structure participe à la réflexion globale sur le territoire pour agir vers une uniformisation de la formation, notamment au niveau de la formation musicale.

Dans le cadre de projets ponctuels ou récurrents, le conservatoire travaille en partenariat avec les conservatoires des villes voisines telles que le CRR de Lille, les CRD de Tourcoing et Roubaix, les CRC de Croix, Mons-en-Baroeul ou Wattrelos. Ces partenariats sont facilités par le partage d'enseignants communs entre les structures.

#### Associatifs

Le conservatoire collabore ponctuellement avec des associations culturelles locales.

Il est à signaler l'existence d'une association de parents d'élèves du conservatoire sur laquelle le conservatoire trouve un appui efficace dans l'organisation de nombreux projets.

#### Pôle inclusion de la ville

Une collaboration active avec ce service, afin d'accueillir au mieux les personnes demandant un accompagnement spécifique.



## **ETAT DES LIEUX CRITIQUE**

### **Forces et axes d'amélioration**

#### **FORCES**

- Proximité des transports en commun
- Mise à disposition de 14 tablettes tactiles
- Actions à vocation sociale (EHPAD, Foyers logements)
- Adaptabilité et réactivité par rapport aux demandes des usagers
- Equipe enseignante diplômée, dynamique et engagée
- Parc instrumental important
- Tarifs attractifs pour les Wasquehaliens
- Présence d'un APE, garante de convivialité et d'aide financière
- Pratiques collectives nombreuses et ancrées dans l'identité de l'établissement
- Cursus danse large (de l'éveil aux adultes) classique et contemporain
- Partenariats musique et danse
- Concerts de musique de chambre
- Offre vers un large public
- Nombreuses diffusions Hors mur
- Cursus Adulte identitaire pour la structure
- Cursus très demandés en éveil musicale et corporelle
- Place dans le milieu scolaire
- Image du conservatoire très positive sur la ville et au-delà
- Bonne transversalité avec les services de la ville

#### **AXES D'AMELIORATION**

- Isolation thermique et phonique des locaux
- Outils numériques à développer
- Elaborer une ligne conductrice de fond (nouveau règlement intérieur)
- Les compétences artistiques des enseignants pourraient s'insérer davantage dans les actions culturelles de la ville.
- Encourager la présence des élèves du conservatoire dans les manifestations proposées dans la saison culturelle
- Encourager l'accès aux classes de cuivres
- Accueillir davantage de personnes en situation de handicap
- Rayonnement du conservatoire à valoriser

## **Objectifs et axes du projet**

Outil stratégique de pilotage, le projet d'établissement vise à définir les évolutions structurelles et identitaires de la structure pour les 4 années à venir.

Il s'agit d'un document issu d'une réflexion concertée qui ne se borne pas à agir sur les axes d'amélioration du conservatoire mais qui ambitionne également de s'adapter aux orientations politiques ainsi qu'aux ambitions pédagogiques de l'équipe sans perdre de vue les évolutions de la demande des usagers.

Il ambitionne également de suivre au mieux les orientations ministérielles exposées dans les textes cadres comme la Charte de l'enseignement artistique de 2001 ou le Schéma National d'orientation pédagogique de 2023.

Pour mener ce travail à bien, le projet d'établissement s'articulera autour des 5 axes suivants :

- 1) Faire de l'établissement d'enseignement une résidence d'artistes (confirmés et apprenants) qui s'inscrit dans le rayonnement territorial
- 2) Pérenniser et revendiquer l'aspect intergénérationnel
- 3) Multiplier les actions à vocation sociale
- 4) Favoriser les actions d'éducation artistique
- 5) Inclure le public empêché

Depuis l'arrivée de l'équipe conduite par Stéphanie Ducret à la gouvernance de la Ville, bon nombre d'actions ont été menées afin de renouveler la politique culturelle locale.

Ainsi, en 2015, un premier conseil pédagogique est créé et entame une réflexion dans le cadre de l'élaboration du dossier de reclassement de la structure au rang de CRC.

## LE PROJET 2025-2029

### Faire de l'établissement une résidence d'artistes (apprenants et confirmés) qui s'inscrit dans le rayonnement territorial

Le conservatoire se distingue par un grand nombre d'actions de diffusion et des sollicitations de plus en plus nombreuses ce qui contribue au rayonnement culturel de la ville, parfois même au-delà de ses frontières.

#### a) Artiste, un concept polymorphe

Raisonnement en termes de pratiques et de situations artistiques afin de s'assurer que chaque apprenant a été confronté, au cours de son parcours, à un large panel de moments de vie artistique paraît un enjeu pédagogique majeur. Il convient d'ouvrir le champ des possibles en recourant davantage aux situations d'improvisation, de création, d'arrangement...

L'ambition est de définir un socle commun d'objectifs déclinés par cycles qui se concentreraient sur les pratiques et pas uniquement sur des critères de compétences didactiques.

Pour ce faire, la définition d'un cahier des charges du parcours de pratique artistique doit être réalisée et des outils de suivi des élèves dans ces parcours fléchés doivent être mis en place. Développer des actions avec des compositeurs actuels et engager l'équipe dans la maîtrise d'outils d'improvisation d'écriture sont des exemples d'actions à mener pour y parvenir.

Encourager la formation des professeurs sur l'inclusion

N°	Action	Moyens	Echéance
1a1	Définir un cahier des charges du parcours de pratique artistique	Réflexion du conseil pédagogique	2025
1a2	Engager l'équipe enseignante dans la formation sur les arrangements, l'improvisation,	Catalogue CNFPT-ESMD Réalisation d'une formation	2026
1a3	Développer un projet de résidence d'un compositeur	Projet de création éventuel d'un spectacle CHAM + harmonie	2027-2028
1a4	Formations sur l'inclusion	Stages au niveau de la MEL	2025

b) Des actions de diffusion à visée pédagogique

Monter sur scène ne peut représenter un objectif pédagogique en tant que tel. Il doit s'agir d'un prétexte cristallisant la fin d'un parcours d'apprentissage au cours duquel des acquis ont vu le jour.

Mais une action de diffusion émanant d'un établissement d'enseignement artistique doit aussi permettre au spectateur d'apprendre et non de recevoir passivement.

Le conservatoire doit donc s'inscrire à part entière dans la saison culturelle de la ville et cette saison doit également servir de support d'apprentissage.

En outre, les actions de diffusion réalisées par les artistes enseignants doivent être encouragées.

La diffusion ne peut toutefois être réalisée que dans un lieu adapté.

Une communication interne efficace permet un gain de temps considérable dans le montage de tels projets.

De même, une communication externe efficace bien menée et un temps de convivialité permettant l'échange à la fin des actions sont aussi le garant de la réussite de ces projets.

N°	Action	Moyens	Echéance
1b1	Encourager les actions de diffusion comprenant des objectifs pédagogiques identifiés	Mise en place de fiches projet permettant de mettre en exergue les objectifs pédagogiques visés	Pour les commissions de la saison 2025-2026
1b2	Développer une saison cohérente d'actions faisant appel aux compétences artistiques des enseignants	Encourager les « cartes blanches » aux professeurs	Pour la saison 2025-2026
1b3	Optimiser la communication externe du conservatoire	Actualisation de la page conservatoire du site de la ville	Courant 2025
1b4	Utiliser la saison culturelle comme support d'apprentissage	Travail spécifique dans le département FM	Année 2025-2026
1b5	Proposer des temps d'échanges conviviaux à la fin des actions	Appui de l'Association de Parents d'Elèves	Saison 2024-2025

1b6	Présentation des instruments en milieu scolaire		A réitérer tous les ans
-----	---	--	-------------------------

c) Un lieu d'échanges et de ressources

Il ressort du diagnostic que les missions de centre de ressources du conservatoire pour les autres associations de pratique artistique de la ville ne sont pas assez développées.

Les nombreuses associations artistiques wasquehaliennes représentent cependant un atout considérable pour le conservatoire car elles permettent d'encourager les apprenants sur un terrain de pratique préexistant à proximité.

En retour, le conservatoire a à offrir des moyens logistiques mais aussi humains pour les répétitions ou la mise sur pied d'actions nécessitant des compétences artistiques aiguisées.

La question du lieu est capitale car si le conservatoire devient le théâtre des échanges avec d'autres structures, il doit être en mesure de disposer des moyens matériels adaptés.

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
1c1	Développer la collaboration avec les associations d'artistes amateurs de la ville	Identification des structures auprès de la Maison des Associations  Réalisation d'une table ronde et réflexion sur les intérêts partagés des partenariats	Courant 2025  Début 2026

## Pérenniser et revendiquer l'aspect intergénérationnel

### a) Un cursus adulte adapté

Le conservatoire de Wasquehal a été le premier de la métropole lilloise à proposer une formation destinée aux adultes.

Cet élément historique a aujourd'hui un aspect identitaire. En septembre 2016, le cursus danse a lui aussi tourné une partie de son enseignement vers ce public en ouvrant un atelier de danse contemporaine qui lui est spécifiquement dédié.

Toutefois, le cursus adulte pourrait faire l'objet d'une évolution afin de s'adapter encore plus aux attentes de ce public spécifique qui se distingue par son appétit de découvrir et sa capacité à être acteur de sa propre formation. Actuellement, le cursus proposé est en tout point similaire à l'enseignement traditionnel bien que quelques idées d'aménagements aient déjà été émises (création d'un atelier de pratique collective accessible sans FM, structuration des cours de FM en modules d'apprentissage).

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
2a1	Recueillir les attentes précises des adultes en formation	Questionnaire, rôle de l'APE dans la concertation	Courant 2025
2a2	Réflexion sur les évolutions du cursus	Travail du conseil pédagogique	Courant 2025
2a3	Modification du règlement intérieur des études	Validation du Conseil pédagogique	Pour la rentrée 2025-2026

### b) Langage universel et intergénérationnel

Si chaque génération use de ses propres expressions en langue française, le langage artistique, qu'il soit musical ou dansé est lui universel.

La pratique artistique intergénérationnelle est donc un développement que le public large du conservatoire de Wasquehal est en droit de connaître.

Il n'est pas rare que l'inscription d'enfants soit suivie par celles des parents et l'aspect familial de la formation doit être encouragé. En revanche, il est à déplorer une absence de cursus adapté aux adolescents, public trop peu touché et auquel l'offre du conservatoire ne permet pas de proposer un début de formation.

L'ambition du projet est de proposer une formation pour chaque âge de la vie.

### Multiplier les actions à vocation sociale

Permettre à tous de bénéficier d'une formation, d'une pratique artistique ou de jouir d'une action culturelle est un projet de ville dans lequel le conservatoire entend s'insérer pleinement.

La place des publics dits « empêchés » est un axe fort de la réflexion de l'équipe actuelle.

Des actions de diffusion à destination de ces publics empêchés existent déjà (EHPAD, Foyers-logements) mais ils sont à multiplier et à renforcer.

Les éléments démographiques montrent des catégories socio-professionnelles de population trop peu touchées par les actions de la structure.

Un travail mené avec les centres sociaux des différents quartiers pourrait être encouragé. La proposition de formation des acteurs de ces centres à la mise en place d'ateliers musicaux est également une piste à envisager.

Par ailleurs, la Ville montre une réelle sensibilité vis-à-vis de la question du handicap et de l'accueil de personnes dans cette situation. Bon nombre d'enseignants se sont engagés dans des actions de formation leur permettant d'acquérir les outils pédagogiques nécessaires

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
3-1	Développer les actions de diffusion auprès de structures d'accueil de personnes dépendantes	Réflexion avec le CCAS  Identification des locaux permettant une diffusion dans les établissements concernés	Dès la rentrée 2025-2026
3-2	Initier un travail collaboratif avec les centres sociaux de la ville		Courant 2025
3-4	Renforcer la sensibilisation de l'équipe à la question du handicap	Réalisation d'une action de formation à destination de l'ensemble de l'équipe enseignante	Courant 2025

## Favoriser les actions d'éducation artistique

Ne pas se contenter d'actions d'enseignement artistique mais également œuvrer localement à l'éducation artistique est une orientation qui ne fait plus débat.

Toutefois la définition des contours et contenus de « l'éducation artistique » est un exercice bien plus délicat.

Eduquer, éveiller, divertir, sensibiliser.... Autant d'actions qu'il convient de distinguer.

La diffusion, dès lors qu'elle touche un public néophyte est une première forme d'éducation artistique et la formation du spectateur paraît particulièrement importante.

L'éveil en est une autre, et s'il est coutumier d'éveiller les plus jeunes est-il vraiment déplacé d'envisager d'éveiller les adultes ?

Les séances d'éveil musical prennent parfois place au sein du dispositif « culture-école » lors d'interventions en milieu scolaire, actions détachées du conservatoire.

La danse est une discipline qui doit aussi faire l'objet d'une ou plusieurs années d'éveil.

Enfin, la place de la culture musicale apparaît également comme une forme d'éducation artistique particulièrement encouragée par le dernier schéma national d'orientation pédagogique. Sa place dans le projet gagnerait à être renforcée.

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
4-1	Réaliser des concerts « jeune public » à destination des scolaires	Moyens logistiques	Saisons 2024-2029
4-2	Développer une saison de concerts des professeurs	Vacations pour la réalisation de concerts	Saison 2025-2029
4-5	Développer les relations entre les projets « culture école » et les autres enseignements du conservatoire	Intégration de visites du conservatoire et la participation d'autres enseignants  Privilégier les projets les plus larges en commissions de choix des projets	Dès 2026



## Acculturer avant de cultiver, vers une pratique artistique éclairée

Acculturer correspond à l'action de donner les clefs à un individu afin qu'il comprenne et s'immerge dans les us et coutumes de son environnement social proche. C'est la transmission d'un patrimoine et de ce qu'il connaît ou est supposé connaître de par ses origines ou son âge.

Cultiver suppose de transmettre des éléments étrangers à cette sphère de culture proche. Il paraît évident que parler de Bach à une adolescente dont la référence musicale est Justin Bieber est un acte qui consiste à cultiver plus qu'à acculturer.

Toutefois, ne pas correspondre aux éléments culturels proches et connus du public qui entre en formation et le confronter à une culture qui n'est pas, a priori, son « acculture » paraît être un calcul certes ambitieux mais aux allures presque coloniales rarement efficaces au long terme.

L'enjeu du projet est de partir des prérequis et connaissances propres à chacun, de lui permettre de se l'approprier avant de lui proposer d'autres éléments culturels.

Ce n'est qu'à cette condition que l'apprenant pourra devenir acteur de sa propre formation et ainsi la poursuivre le plus longtemps possible.

Pour travailler en ce sens, plusieurs pistes ont retenu l'attention de l'équipe pédagogique : la création d'un département de musiques actuelles, la mise en place d'outils numériques, le renforcement de la place de la culture musicale comme chorégraphique, l'entrée en formation instrumentale de manière collective et non individuelle et les allers et retours constants entre pratiques et savoirs tout au long du cursus.

### a) Un cursus de musiques actuelles et jazz

La création d'une classe de musiques actuelles en septembre 2016 permet au conservatoire de Wasquehal de proposer une formation qui n'existe pas chez ses voisins immédiats. Cet élément identitaire de l'établissement est en cours d'intégration au sein de la structure, par le biais d'actions de pédagogie de projet et de partenariats avec des artistes de rock et de musique de films professionnels. A ce jour, il s'agit d'un atelier ouvert aux musiciens suivants le cursus traditionnel.

### b) Des outils numériques adaptés au public d'aujourd'hui

La place de Wasquehal au sein de la métropole européenne de Lille, laquelle s'est engagée dans un projet de développement de l'accès au numérique et à ses innovations (projet intitulé #resolumentdigitale) représente un atout certain. L'appui sur cette stratégie communautaire et l'accompagnement proposé permettraient à la structure de s'engager, en tant que conservatoire pilote, dans la voie de l'enseignement artistique numérisé.

Le conservatoire s'est doté de 14 tablettes numériques tactiles.

c) La place de la culture artistique

Objectif central du Schéma National d'Orientation Pédagogique de 2023, la place de la culture musicale est le fruit d'une réflexion constante de l'équipe enseignante.

Il s'agit d'installer des passerelles réelles entre saison artistique et cours de formation musicale mais il s'agit également de mettre en place des temps forts dévolus à la culture musicale tout au long du cursus proposé.

d) On ne naît pas élève, on le devient

L'entrée en formation cristallise clairement cette dichotomie préalable entre projet et réalisation. Les jeunes enfants qui s'engagent en formation ne savent que rarement pourquoi ils le font et le travail de sondage à réaliser avec les adultes (voir supra) permettra sûrement de distinguer des éléments conditionnant ce démarrage d'un apprentissage artistique.

Un des moments cruciaux est le choix de l'instrument qui sera étudié. L'équipe pédagogique propose chaque année en novembre une journée découverte à tous les élèves concernés pour les aider à choisir l'instrument dont ils débiteront l'étude en janvier suivant.

Cependant, cette seule journée ne peut permettre à l'enfant de se projeter en toute connaissance de cause et il n'est pas rare que son choix premier s'en trouve être inopportun faute d'une information trop sommaire sur les spécificités de l'instrument choisi.

Dès lors, il est proposé d'organiser le 1<sup>er</sup> trimestre des élèves inscrits en 1c1 de FM autour d'un parcours de découverte instrumentale afin de leur permettre, sur inscription, de s'essayer durant 30 minutes hebdomadaires à un instrument différent. Il s'agira de cours d'initiation collectifs et non plus d'une entrée en formation instrumentale individuelle comme le préconise le dernier SNOP.

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
5a	Optimiser l'entrée en formation instrumentale	Parcours de découverte instrumentale  Réflexion et optimisation du système proposé  Transposition dans le règlement intérieur des études	2025

e) Devenir un praticien éclairé

Partir d'une pratique avant de théoriser pour aboutir à une pratique éclairée, voilà le noyau dur de ce projet et l'objectif central de la formation proposée.

Cela suppose donc, que la pratique soit omniprésente tout au long du cursus.

Mais cela suppose également de pouvoir offrir un terrain de poursuite de la pratique une fois les études artistiques terminées. Ce sont ces éléments qui animent la réflexion du 3<sup>ème</sup> cycle à mettre en œuvre dans les mois à venir.

Ce 3<sup>ème</sup> cycle amateur, diplômé reste encore à définir mais il se distinguera par une attention particulière portée à la pratique collective ainsi que la réalisation d'une production personnelle sur projet.

N°	Action	Moyens	Echéance envisagée
5 e1	Instituer un 3 <sup>ème</sup> cycle amateur diplômé	Réflexion sur les contenus pédagogiques proposés en conseil pédagogique Transposition dans le règlement intérieur des études  Valorisation des premiers diplômés et premières productions de projet	1 <sup>er</sup> semestre 2025  2 <sup>nd</sup> semestre 2025  juin 2026
5 e2	Offrir un cadre de pratique continuée après les études au conservatoire	Développer les projets de pratique collective	1 <sup>er</sup> semestre 2025

## **L'EVALUATION DU PROJET**

Outil de projection et guide dans les choix stratégiques à entreprendre, ce projet d'établissement sera nécessairement sujet à des optimisations au fil des années.

C'est une évaluation constante des besoins du public qui permettra d'affiner au mieux les échéances proposées.

A ce titre, le relai proposé par l'Association de Parents d'Elèves s'avèrera être un éclairage particulièrement intéressant.

Le Conseil d'Etablissement, réuni annuellement, permettra d'agir aux réorientations à prévoir à n+1.

Enfin, la démarche d'ouverture vers d'autres services ou institutions étant une part importante du projet, le recueil de l'avis des partenaires de l'un ou l'autre des actions partenariales permettra également d'affiner ce travail collaboratif.

## **CONCLUSION PROSPECTIVE**

La concertation entreprise dans le cadre de la réflexion sur ce projet a permis de mettre en exergue des atouts incontestables de la structure parmi lesquels le haut degré de qualification de l'équipe, le dynamisme palpable par le volume d'actions de diffusion réalisées chaque année ou encore les nombreux partenariats entrepris.

Ces moyens permettent d'envisager l'évolution de l'offre et son adaptation au public wasquehalien tout en considérant l'importance de maintenir des objectifs qualitatifs.

C'est également la question du lieu de ces nouvelles pratiques qui caractérisera ce projet, avec un engagement municipal qui permettra de développer encore le rayonnement de la structure et ses échanges avec les institutions locales.

Une transversalité renforcée mêlant musique et danse dans les projets du conservatoire.

L'ambition majeure est d'œuvrer, par la transmission de la pratique artistique, au développement de l'individu quel que soit son âge.

C'est en ce sens, que le conservatoire de Wasquehal ambitionne d'être encore davantage « un lieu de culture, d'expression et d'écoute ».